



CP Metz Queuleu

Bureau Local Du Centre Pénitentiaire de Metz Queuleu

LE POM DE LA DISCORDE

La semaine dernière au SAS piéton de notre établissement, a été installé un « Portique à Ondes millimétriques » (POM). Ce dispositif est destiné à contrôler les intervenants extérieurs et les familles de détenus, comme cela se fait dans tous les autres établissements pénitentiaires. Or, nous avons constaté que les chefs de l'infrastructure du CP Metz ont décidé de le mettre en route immédiatement, sans aucune formation approfondie d'aucun personnel de surveillance (portiers, parloirs portique et agents du service de nuit...). De plus, personne ne déroge au passage du POM. Toute personne doit s'y soumettre au CP Metz ! Une première nationale ! Singulièrement discriminant et profondément surprenant, d'autant plus qu'aucune note nationale, ni même locale, ne justifie cette pratique particulièrement arbitraire et illégitime.

..... Aussi lorsqu'une délégation FO, en visite au CP Metz, arrivée en grand nombre, et de ce fait bloquée au niveau du POM par la lenteur du process, estimant que l'illégalité de cette procédure pouvait justifier qu'ils ne se soumettent qu'au portique de sécurité, voilà qu'une autre organisation syndicale messine se permettant de dénoncer une soi-disant mise en péril de la sécurité de l'établissement. Sont-ils vraiment sérieux dans leurs propos ?

Ils devraient plutôt nettoyer devant leur porte car leur secrétaire local, lors d'une récente rencontre avec le docteur Horrach et la direction du CP Metz, s'est permis de traiter ses propres adhérents de « surveillants beu-beu et mongoles ! », incapables de comprendre la teneur des sujets évoqués lors de la réunion de Jury.

Comment une OS, dont les missions premières sont de représenter et de défendre ses adhérents, peut en même temps les dénigrer et s'en moquer ouvertement, impunément et sans honte, alors qu'ils méritent le respect des travailleurs acharnés qui enchaînent les heures supplémentaires de journée pendant que leurs dirigeants locaux sont plutôt repérés en service de nuit... Et pour couronner le tout, cette OS fait passer le message que les agents seraient **DES VOYOUS**..... puisqu'ils devraient se soumettre au contrôle du POM !

Pour **FO Justice**, la priorité absolue est d'écouter les revendications des agents. Concernant le POM, le constat est clair, simple et sans appel. Au niveau national, ce dispositif est **uniquement utilisé pour toute personne hors pénitentiaire, cela en attente d'une note DGAP.**

- **FO Justice exige que les personnels ne soient plus contrôlés sous ce dispositif car le bagage-x et le portique sont amplement suffisants pour des fonctionnaires d'Etat ayant prêté serment et formés aux risques corruptifs.**

- **FO Justice exige que seules les familles de détenus soient contrôlées avec ce dispositif car au niveau national il n'est utilisé que dans ce cadre exclusivement.**

- **FO Justice exige que les agents portiers et agents parloirs soient formés à l'utilisation du POM, et exige la rédaction d'une note de service et d'une fiche de poste pour encadrer l'utilisation du POM.**

FO JUSTICE – LA VOIX DES SURVEILLANTS

SLPFO Metz QUEULEU
1 Rue de la Seulhotte
57000 Metz
Tel : 06 26 88 13 61

Le Bureau Local
A Metz, le 07/07/2026

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

